

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 35 – du 26 septembre au 3 octobre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : IRAN - SEPTIÈME PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT

Le 7^{ème} plan quinquennal de développement de la République islamique d'Iran a été adopté par le Parlement fin juin 2024 et doit s'appliquer pour une durée de cinq ans sur la période 2024/2025-2028/2029, en retard de trois ans par rapport à la période d'application initialement prévue.

Les plans quinquennaux de développement sont des programmes stratégiques à moyen terme, conçus pour guider les politiques économiques, sociales et culturelles du pays. Ces plans sont adoptés par le Parlement sous forme de loi et sont juridiquement contraignants.

L'ensemble des mesures économiques du 7^{ème} Plan repose sur **l'objectif d'une croissance annuelle moyenne du PIB à 8 % sur sa durée** (en comparaison, le FMI prévoit une croissance à 3,3 % en 2024/2025, en baisse continue les années suivantes pour atteindre 2 % en 2028/2029). L'analyse des mesures du Plan permet de refléter les orientations économiques prises par l'État, dont les deux principales sont **(i) la privatisation de l'économie** et **(ii) la diminution de la masse monétaire et de l'inflation**, par la régulation bancaire et des restrictions sur la dette publique.

Ainsi, le Plan prévoit la cession totale aux secteurs coopératif et privé des actions détenues par les organismes exécutifs dans les entreprises de production, de services et de commerce, hors **(i)** secteurs dont le contrôle exclusif de l'État est prévu par la Constitution (télécommunications, défense et militaire, extraction de pétrole et gaz, banques publiques, réseaux principaux de distribution d'électricité, barrages et grands réseaux d'approvisionnement en eau, radio et télévision, etc.), **(ii)** cas où l'entreprise produit des biens et services publics et exclusifs dans le cadre de ses missions principales et **(iii)** dérogation circonscrite et limitée dans le temps, fixée par une résolution du Conseil des Ministres. Pour mémoire, la part du secteur privé indépendant – qui ne représente qu'une fraction des entreprises juridiquement privées - dans l'économie est estimée autour de 15 %.

Le Plan entend atteindre des objectifs de limitation de la croissance monétaire annuelle à 13,8 % (contre 27 % en g.a au T3 2023/2024) et de l'inflation annuelle à 9,5 % (contre 31,6 % en g.a en août 2024). Pour ce faire, il prévoit un renforcement de la régulation bancaire : **(i)** pour les banques dont le ratio de solvabilité est inférieur à 8 %, obligation de procéder à une augmentation de capital ; **(ii)** création d'un système immobilier et d'un système d'actionnariat du système bancaire, gérés par la Banque Centrale, en vue de céder les actifs bancaires non nécessaires à l'exercice de leur profession (ex : biens immobiliers) ; **(iii)** obligation de cession des actions excédentaires détenues par un actionnaire unique (cf. brèves du 27 septembre 2024). Le Plan prévoit également des restrictions nouvelles sur la dette publique : **(i)** conversion en obligations des dettes bancaires de l'État et des entreprises publiques auprès du réseau bancaire ; **(ii)** interdiction pour ces entités de contracter de nouvelles dettes bancaires, au profit des émissions obligataires ; **(iii)** possibilité de convertir les dettes de ces entités envers les entreprises en obligations négociables, sous réserve d'accord du créancier ; **(iv)** limitation de l'en-cours total de la dette publique à 40 % du PIB.

Ces orientations, définies sous la présidence du conservateur Raïssi et compatibles avec la ligne du réformiste Pezeshkian, contrastent avec l'approche économique historique de la République islamique.

LE CHIFFRE À RETENIR

8 %

OBJECTIF DE CROISSANCE
MOYENNE ENTRE 2024 ET 2029

Service Économique de Téhéran

ÉGYPTE

1. RENFORCEMENT DU PARTENARIAT FRANCO-ÉGYPTIEN

La seconde édition du [Forum d'affaires Égypte](#), organisée par Business France, s'est tenue à Paris le 30 septembre et à Marseille le 1^{er} octobre. L'événement, qui a réuni des acteurs économiques des deux pays, a été ouvert par Sophie Primas, Ministre Déléguée chargée du commerce extérieur, le Dr. Khaled Abdel Ghaffar, Vice Premier Ministre chargé des questions de Développement Humain et Ministre de la Santé et de la population et Hassan El Khatib, ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur. Les discussions ont porté sur le renforcement des investissements dans des secteurs stratégiques comme l'industrie, l'énergie et la santé. À cette occasion, deux protocoles d'accord (MoU) ont été signés : un avec Elsewedy Electric pour des coopérations industrielles, et un autre entre l'Autorité générale pour l'investissement (GAFI) et Business France visant à faciliter les investissements bilatéraux.

2. REPORT DE LA 4^{ÈME} REVUE DU PROGRAMME FMI

L'examen de la [quatrième revue](#) de la facilité élargie de crédit, mise en place par le FMI en Égypte en décembre 2022, devrait débuter en novembre 2024. Initialement prévue pour septembre, cette revue a été reportée à fin octobre, puis à novembre. L'adoption de cette revue doit permettre le versement d'une tranche de 1,3 Md USD, la plus importante des 8 Mds USD accordée par le FMI.

IRAK

1. L'IRAK FACE AUX DÉFIS DES RÉDUCTIONS DE PRODUCTION DE PÉTROLE

Avec une production moyenne de **4,22 millions de barils par jour (b/j)** sur les huit premiers mois de 2024, le pays peine encore à respecter ses engagements de réduction de production de pétrole dans le cadre de l'accord OPEP+ (4 Mb/j). Bien que Bagdad se soit engagé à réduire sa production d'environ 100 000 b/j supplémentaires jusqu'en septembre 2025 pour compenser les excédents passés, les producteurs kurdes n'ont pas répondu aux appels du gouvernement central. Cette absence de coordination complique la mise en œuvre des réductions, d'autant que la production de la région du Kurdistan se stabilise aujourd'hui autour de 300 000 b/j (contre 430 000 b/j avant la fermeture de l'oléoduc Irak Turquie en mars 2023). Depuis cette fermeture, les ventes de pétrole kurde sur le marché domestique sont beaucoup moins lucratives que les

exportations mais elles permettent néanmoins le maintien de la production. Les négociations entre Bagdad et Erbil concernant les conditions contractuelles de production et la répartition des revenus pétroliers restent tendues.

IRAN

1. LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT CONTRE LES TAUX MULTIPLES

Mohammad-Bagher Ghalibaf, le "Speaker" du parlement iranien, a pris position sans équivoque, le 1^{er} octobre, en faveur d'un démantèlement du système de taux de changes multiples mis en place il y a 30 ans afin de favoriser l'importation en Iran de produits "essentiels". Selon lui, ce système initialement temporaire a perduré en dépit de toute logique économique et nombre d'opérateurs ont détourné son objet initial, usant des taux préférentiels de change Rial/dollar et Rial/euro pour importer des biens non essentiels à l'économie iranienne. M. Ghalibaf s'est notamment indigné que des montants colossaux de devises soient dédiés à l'importation de véhicules étrangers, alors que le gouvernement iranien subventionne chaque année l'industrie automobile nationale à hauteur de 8 Mds USD. Cette intervention renforce la position du Ministre de l'économie et des affaires financières, Abdol-Nasser Hemmati, qui entend réduire l'attractivité des taux NIMA 1 et NIMA 2, lesquels permettent aux opérateurs disposant de soutiens politiques d'obtenir des devises aux taux respectifs de 285 000 RII/1 USD et 494 000 RII/1USD, tandis que le taux du marché libre s'établit aujourd'hui à 620.000 RII/1USD. Dans l'esprit de M. Hemmati, cette modification des taux constituera la première étape vers l'établissement d'un taux de change unique. La Banque Centrale Iranienne (BCI) semble toutefois plus réticente à cette évolution, craignant son impact sur l'inflation.

2. REVENUS PÉTROLIERS ROBUSTES POUR LE BUDGET IRANIEN

Le gouvernement iranien vient de révéler qu'au mitan de l'exercice budgétaire en cours (1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025), le budget de l'État aurait déjà engrangé 74% des rentrées pétrolières prévues sur 12 mois. Ce succès résulte de la croissance continue des exportations de pétrole brut, qui dépassent, depuis le début de l'été, **1,7 M Bj** (pour plus de 90% à destination de la Chine). Au total, au cours du semestre écoulé, les revenus pétroliers se seraient élevés à 20 Mds USD. Cette évolution apparaît d'autant plus importante aux yeux du Président Pezeshkian qu'à titre exceptionnel, le Guide

suprême Ali Khamenei a accepté la modification, pour l'exercice en cours, de la clé de répartition des revenus pétroliers en faveur du budget de l'État au détriment du Fonds de Développement National (ce dernier bénéficiera de 20% des rentrées, au lieu de 40% habituellement).

3. MINES EN SITUATION DE FAILLITE

A l'occasion des funérailles de 50 mineurs, victimes d'une explosion de méthane dans une mine de charbon de la région du Khorasan, le Ministre du Travail Ahmed Meidari a regretté que de nombreuses exploitations minières iraniennes soient aujourd'hui proches de la faillite et a appelé à un sursaut des autorités pour prévenir une vague supplémentaire de fermetures de sites. Citant l'exemple de la mine de charbon de Kerman, dont l'effectif est passé en 10 ans de 18.000 à 2.000 mineurs, le Ministre a conseillé aux responsables politiques locaux et nationaux de consacrer leurs efforts au redressement de la filière plutôt que s'adonner à la pratique des surenchères démagogiques et des anathèmes politiques.

ISRAËL

1. NOUVELLES DÉGRADATIONS DE LA NOTE SOUVERAINE D'ISRAËL.

Dans le contexte de l'escalade du conflit, Moody's a annoncé le 28 septembre sa décision de baisser de manière exceptionnelle la note souveraine d'Israël de deux crans, de **A2** à **Baa1** (perspective négative), soit une dégradation de trois crans depuis février. Au-delà du climat d'incertitude lié aux risques géopolitiques et politiques, le rapport de l'agence critique le relèvement du plafond de dépenses pour le budget 2024 par le gouvernement et le retard dans son adoption du budget 2025. Moody's a aussi baissé la notation de crédit des cinq principales banques israéliennes (de A à Baa1) ainsi que celle d'Israel Electric Corporation. Le 2 octobre, S&P a également abaissé la note souveraine d'Israël de **A+** à **A** avec une perspective négative et a révisé ses prévisions de croissance réelle à la baisse. Aucune hausse du rendement des obligations d'État israéliennes n'a été constatée à ce stade.

2. LA BOURSE DE TEL AVIV EN HAUSSE MALGRÉ L'INTENSIFICATION DU CONFLIT

Une tendance haussière a été enregistrée à la bourse de Tel Aviv la semaine dernière, malgré l'intensification du conflit entre Israël et le Hezbollah. L'indice Tel Aviv 35 a augmenté de 0,93% à 2 067,88 points et l'indice Tel Aviv 125 de 0,88% à

2 060,34 points ; l'indice BlueTech Global Index a quant à lui augmenté de 0,72% à 409,90 points. Le volume d'échanges s'est élevé à 1,6 Md d'ILS en actions et à 3,8 Mds ILS en obligations. Selon l'interprétation des analystes, le marché considère que la guerre sera plus courte qu'attendu, entraînant de fait une moindre pression sur le budget de la défense et le déficit budgétaire.

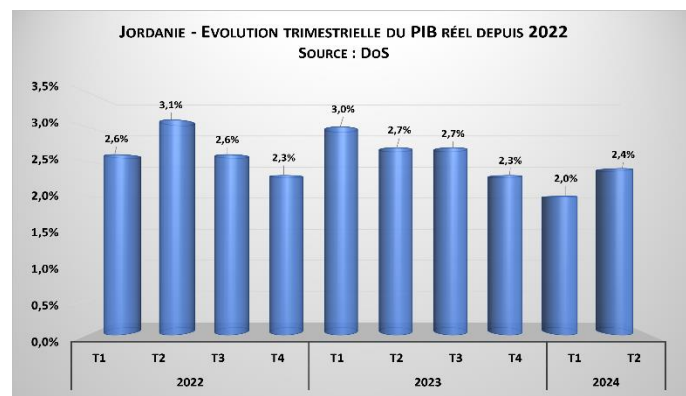
3. L'ÉPARGNE À LONG TERME EN HAUSSE DE 10% EN 2023

Selon le rapport publié fin septembre par l'Autorité israélienne des marchés des capitaux, de l'assurance et de l'épargne, les actifs de retraite et d'épargne à long terme des ménages ont augmenté de près de 10% en 2023. Fin 2023, ils ont atteint 2 500 Mds ILS. Le total des fonds de pension publics a augmenté de 11%, pour atteindre 1 200 Mds ILS fin 2023, tandis que les actifs des nouveaux fonds de pension ont augmenté de 20% pour atteindre 727 Mds ILS. Le rapport indique par ailleurs que les frais de gestion moyens par rapport aux actifs suivent une tendance à la baisse ces cinq dernières années.

JORDANIE

1. CROISSANCE DE +2,4% DU PIB AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2024

Selon le Département des statistiques (DoS), le PIB en volume a augmenté de +2,4% au deuxième trimestre (T2) 2024 par rapport au T2 2023. Le secteur de l'agriculture a atteint le taux de croissance le plus élevé (+6,2%, contribution à hauteur de 4,1% au PIB), suivi par le secteur des transports, du stockage et des communications (+4,8%, contribution au PIB de 8,9%), le secteur de l'électricité et de l'eau (+4,5%, contribution au PIB de 1,8%) et le secteur manufacturier (+3,1%, contribution au PIB de 17,8%). L'industrie extractive (contribution au PIB de 2,6%) et le secteur de la construction (contribution au PIB de 2,7%) ont en revanche enregistré une récession, respectivement de -1,3% et -1,5% en g.a.



LIBAN

1. CONTRACTION DU PIB DE 10 À 15% POUR 2024

L'impact économique de l'intensification de la guerre au Liban aura des répercussions sévères sur l'économie du pays, selon les premières prévisions de BMI Country Risk & Industry Analysis (Groupe Fitch Solutions). Le département économique de l'agence de notation prévoit une **contraction du PIB de 10% à 15% pour 2024**. Pour mettre les choses en perspective, il avait fallu le double choc de la crise économique et du Covid-19 pour faire chuter le PIB de 25,9 % en 2020. L'agence s'attend aussi à une nouvelle hausse de l'inflation, mais qui resterait sous le seuil de 50%, sachant que le dernier chiffre pour août 2024 est de 35 % en glissement annuel. Près de 5 Mds USD de dégâts matériels ont été recensés, soit environ 15% du PIB nominal. En 2006, les dommages directs causés par la guerre s'étaient élevés à 2,8 Mds USD. Par ailleurs, l'agence rappelle que le million de personnes déplacées en raison du conflit représente près de 20% de la population et qu'environ 34% de la population active réside dans des régions régulièrement ciblées (Nabatieh, Baalbeck-Hermel, Bekaa). Plusieurs secteurs clés de l'économie (représentant environ 70% du PIB au total) ont été directement ou indirectement touchés par la guerre : la construction, le commerce de gros et de détail, l'hôtellerie et la restauration, l'éducation privée et publique et d'autres services aux entreprises.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. FORTE BAISSÉ DU PIB AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2024

Selon le Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS), le PIB des Territoires palestiniens a chuté de **32%** au 2^e trimestre 2024, par rapport au 2^e trimestre 2023. Il s'élève à 2,7 Mds USD au 2^e trimestre 2024, contre 4,6 Mds USD sur la même période en 2023. La forte contraction du PIB dans la bande de Gaza au cours du 2^e trimestre 2024 en est un des facteurs explicatifs, avec une chute de 86% de l'activité économique dans l'enclave (selon la Banque Mondiale). Tous les secteurs ont enregistré de fortes baisses : l'activité minière et manufacturière a diminué de 43 % (27 % pour la Cisjordanie, 94 % pour la bande de Gaza), celui du secteur du BTP de 49 % (41 % pour la Cisjordanie, 98 % pour la bande de Gaza). Le PIB par habitant dans les Territoires palestiniens a atteint **512 \$** au cours du deuxième trimestre 2024, enregistrant une baisse de 33% par rapport à 2023.

2. NOUVELLE AIDE BUDGÉTAIRE DE L'ARABIE SAOUDITE

L'Arabie Saoudite a annoncé hier par un communiqué du Ministère des Affaires Étrangères qu'elle allait fournir une aide financière mensuelle à l'Autorité palestinienne (sans en préciser le montant), pour contribuer à améliorer la situation humanitaire dans la bande de Gaza et appuyer le gouvernement dans le versement des aides sociales et des salaires de ses fonctionnaires. Selon le New York Times, cette aide s'élèverait à 60 M USD et serait versée en six tranches.

3. RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE SUR LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DU CONFLIT

Selon le dernier [rapport](#) de la Banque Mondiale de septembre 2024, l'économie palestinienne serait en « en chute libre », avec de nouveaux chiffres sur le déficit public : il passerait de 680 M USD en 2023 à 1,84 Mds USD fin 2024 (soit 11% du PIB). Le chômage atteint 50% (et 35% en Cisjordanie), malgré la résilience du secteur privé privilégiant le sous-emploi afin d'éviter les licenciements. 87% des ménages ont vu leurs revenus diminuer alors que l'inflation augmente : l'indice des prix à la consommation dans les Territoires palestiniens a bondi de 53% entre août 2023 et août 2024, et en particulier de 248% dans la bande de Gaza. Quant au déficit public, la Banque Mondiale estime que couvrir une dette de cette ampleur « devrait s'avérer presque impossible pour l'AP ». Si l'aide budgétaire internationale est cruciale pour éviter un effondrement financier, la Banque Mondiale souligne aussi l'importance de débloquer les recettes douanières, prélevées par le gouvernement israélien au nom de l'Autorité palestinienne (accords d'Oslo), qui représentaient 2/3 des recettes publiques palestiniennes avant le déclenchement du conflit.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION - 2023 (MILLION)	FMI / WEO	106	43	87	9,8	10,3	5,4	5,5	23
PIB (Mds USD) - 2023	FMI / WEO	394	255	366	522	51	18	17	8
PIB / HAB. (USD) - 2023	FMI / WEO	3728	5884	4234	53233	4946	3315	3177	353
CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 2023	FMI / WEO	3,8	-2,7	3,0	1,5	2,6	0,5	-7,4	-1,5
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	-6,0	-7,7	-5,5	-4,2	-5,2	0	-3,9	-8,0
DETTE PUBLIQUE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	96	49	31	62	114	280	63	n/a
RATING COFACE	COFACE	C	E	E	A3	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	Statistiques officielles	28,1	4,0	30,9	3,0	1,8	35	6	n/a
PMI	Statistiques officielles	49,6	n/a	39,6	47,4	n/a	48	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1742	331	282	1803	339	362	17	22
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1117	1655	41	1471	47	98	4	5

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr